

OBJET

Date : 3 février 2025

Présents : Mesdames les Professeures Sandrine DABERNAT, Claire MAJOUFRE et Dominique LIGUORO*, Messieurs les Professeurs Pierre MERVILLE, Patrick DEHAIL, Éric DOBREMEZ, Alexandre OUATTARA, Igor SIBON, Jérôme HARAMBAT*, Pierre DUBUS*, Bernard CLAVERIE et Jean-Philippe JOSEPH*, Mesdames les Docteurs Valérie BERNARD et Hélène CASSOUDESALLE, Messieurs les Docteurs Thomas BIENVENU, Florent GUERVILLE et Cédric GIL-JARDINÉ, Mesdames Margaux MINEO et Lisa GERAZ, Messieurs Simon CHIROLD, Arthur LAGUERRE, Pierre-Antoine LAMACHE, Baptiste MARROCQ et Lucas LABARBE, Madame Elise DOUCAS (CHU de Bordeaux), Monsieur le Médecin en Chef Alain BENOIS (Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué), Madame Véronique CHASSAING* (Responsable Administrative et Financière du Collège Sciences de la Santé).

Excusés : Mesdames les Professeures Marie BEYLOT-BARRY et Laura RICHERT, Monsieur le Professeur Didier GRUSON, Mesdames les Docteurs Marie-Christine BEAUVIEUX, Isabelle REDONNET-VERNHET et Chantal BERGEY, Monsieur le Docteur Aurélien TRIMOUILLE, Madame Chloé PASLIN, Monsieur Alexis THOMAS (CHU de Bordeaux), Monsieur le Médecin Général Marc PUIDUPIN (Hôpital d'Instruction des Armées Robert Picqué), Madame Sylvie JUSTOME (Mairie de Bordeaux).

8 de ces membres ont donné pouvoir.

* personnalité invitée à titre consultatif, personnalité extérieure à titre personnel et membres invités permanents

Ordre du jour : Formation Plénière

1. Présentation des nouveaux élus étudiants

Monsieur le Doyen débute le Conseil en accueillant les nouveaux élus étudiants. Les membres du conseil sont invités à se présenter à tour de rôle.

2. Approbation du procès-verbal des séances du 13 janvier et du 20 janvier 2025 (CR Formation Restreinte)

Monsieur le Doyen soumet à l'approbation des membres du Conseil le procès-verbal des séances du 13 janvier et du 20 janvier 2025 (CR Formation Restreinte).

Le procès-verbal des séances du 13 janvier et du 20 janvier 2025 (CR Formation Restreinte) est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés (29 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

Les procès-verbaux des Conseils de l'UFR Sciences Médicales sont disponibles sur le site internet du Collège Santé à l'adresse suivante : <https://sante.u-bordeaux.fr/Composantes/UFR-Sciences-medicales/Conseils-de-l-UFR-medecine>

3. Texte officiel

- Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles

- [Arrêté du 21 janvier 2025 \(J.O. du 24 janvier 2025\) portant nomination au cabinet de la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles](#)

4. Informations

➤ Élection Doyen de l'UFR des Sciences Médicales

Les membres du Conseil sont informés de la nécessité d'organiser un nouveau vote pour l'élection du Doyen de l'UFR. En effet, Monsieur DUBUS a démissionné de son poste de Doyen au mois de novembre 2023, 15 mois avant la fin de son mandat. Monsieur MERVILLE a donc été élu Doyen provisoire et aujourd'hui le mandat arrive officiellement à son terme.

Monsieur MERVILLE se porte donc candidat pour poursuivre et renouveler son mandat de Doyen de l'UFR des Sciences Médicales. Le scrutin est ouvert à toute autre candidature.

Les élections se dérouleront lors du prochain Conseil d'UFR le 10 mars 2025.

➤ Organisation de la révision des effectifs 2025

Monsieur MERVILLE présente un document émanant du Ministère au sujet de la révision des effectifs et de la situation politique actuelle (absence de loi de finances et de loi de financement de la sécurité sociale).

La révision 2025 se fera donc en 2 temps : une première vague concernant les demandes sur support vacant qui seront examinées dans les temps habituels et nous devrions recevoir à l'UFR la liste du ministère courant février. Après examen par le CNU, les candidats devraient pouvoir prendre leur poste en septembre 2025.

En revanche, les demandes de création de poste seront examinées plus tardivement et de façon plus sélective. Les candidats sélectionnés se présenteront plus tard à leur CNU et leur prise de fonction pourra être décalée à fin 2025.

➤ Désignation du Directeur par intérim de l'institut VBHI par le conseil de gestion

Monsieur le Doyen informe le Conseil de la nomination de Monsieur le Professeur SIBON au poste de Directeur par intérim de l'institut hospitalo-universitaire pour la santé vasculaire cérébrale (VBHI).

Monsieur SIBON prend ainsi la suite de Madame DEBETTE, mise à disposition pour prendre la direction de l'Institut du Cerveau à Paris depuis le 1^{er} janvier 2025, avant sa mutation à l'Université Sorbonne en septembre 2025.

➤ Promotions des PU-PH et MCU-PH

Monsieur MERVILLE indique que la liste des promus au titre de l'année 2024 a été transmise par le CNG. Cette liste arrête la situation des :

- PU-PH :

- 10 professeurs des universités – praticiens hospitaliers de 2^{ème} classe **promus à la 1^{ère} classe**
- 10 professeurs des universités – praticiens hospitaliers de 1^{ère} classe **promus au 1^{er} échelon de la classe exceptionnelle**
- 07 professeurs des universités – praticiens hospitaliers du 1^{er} échelon de la classe exceptionnelle **promus au 2^{ème} échelon de la classe exceptionnelle**

- MCU-PH :

- 08 maîtres de conférences des universités – praticiens hospitaliers de 2^{ème} classe **promus à la 1^{ère} classe**
- 03 maîtres de conférences des universités – praticiens hospitaliers de 1^{ère} classe **promus à la hors classe**

➤ Les DU-DIU de formation continue

Il est rappelé dans un premier temps que la gestion des DU-DIU de formation continue est assurée intégralement par le Collège Santé.

Afin de répondre aux questionnements des membres du Conseil sur le fonctionnement et les financements de ces DU-DIU, Madame CHASSAING présente le tableur utilisé pour recenser et assurer le suivi de ceux-ci et détaille le fonctionnement des recettes et des dépenses.

Monsieur DUBUS indique également que les dépenses doivent être cadrées (*c.f liste des dépenses autorisées*) afin d'éviter les dépenses excessives (notamment pour le matériel informatique).

➤ Point sur les EDNr 2025

Monsieur MERVILLE indique que sur la 1^{ère} session des EDN (octobre), 404 étudiants étaient présents : 44 étudiants étaient en échec et devaient représenter la 2^{ème} session.

Lors de la 2^{ème} session, 21 étudiants étaient non admis (15 avec une note inférieure à 8/20) et 1 étudiant était absent.

Au niveau national : Sur les 1021 étudiants inscrits :

- 35 étudiants ne se sont pas présentés,
- Parmi ces absents il y a 12 étudiants nationaux et 23 étudiants européens.
- Au total, le taux de participation des étudiants français a été de 98,7%.

Données locales 2023-2024 vs 2024-2025:

2024-2025 : Promo N=404

1^o session : Non admis EDN1 : 44/404

2^o session: Non admis ECOS : 21/44. (taux d'échec global : 5.2%)

Admis ECOS 2025 : 383

2023-2024: Promo N=373

1^o session : Non admis EDN1 37/373

2^o session : Non admis ECOS : 11/37 (taux échec global : 2.9%)

Admis ECOS : 362

Enfin, la possibilité de rattraper un étudiant ayant échoué deux fois aux EDN doit-être soumise, pour approbation, au Président de l'Université, sur avis du Doyen de l'UFR.

5. Présentation du budget 2025

Monsieur le Doyen présente l'évolution de la dotation et note une réduction de 47% du budget de fonctionnement depuis 2014.

➤ Ventilation du périmètre des dépenses par activités

Monsieur le Doyen présente la répartition de la dotation entre l'UFR Sciences médicales, le Département de Médecine Générale et le Département de Médecine Spécialisée. Les dépenses prévisionnelles de 2025 sont ajustées en fonction de l'exécution budgétaire de 2024.

Tout comme l'année passée, la dotation ne permet pas de financer les dépenses. L'ensemble des dépenses à financer sur d'autres ressources sont estimées à 75 000 €.

Les dépenses en fonctionnement s'élèvent à environ 47 765 €. Ces dépenses répondaient à un besoin immédiat et ont dû être imputées sur une ligne budgétaire différente de celle de l'UFR.

- Utilisation des crédits pédagogiques et des DU-DIU (formation initiale)

La fiche détaillée comprenant les informations sur l'utilisation des crédits pédagogiques a été mise à jour. La date limite de demande est fixée **au vendredi 24 octobre 2025**.

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (29 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

6. Projet de renouvellement de l'accord d'échange étudiant avec la Faculté de Médecine de l'Université de Kyoto

Monsieur Merville donne un état des lieux, puis soumet aux membres du Conseil, une proposition de renouvellement de la convention entre l'Université de Kyoto et l'Université de Bordeaux.

Sur la période 2022-2023 : deux étudiants de Bordeaux ont été accueillis pour une mobilité de courte durée (Stage d'été).

Sur la période 2023-2024 : un étudiant de Kyoto a été accueilli pour une durée d'un mois.

A la demande générale une demande sera faite au service des Relations Internationales dans le but d'obtenir un document récapitulatif des conventions en cours avec les Universités étrangères.

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (29 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

7. Question pédagogique

- DFGSM 3 : modification de coordination

Monsieur le Doyen informe le conseil qu'à partir de la rentrée universitaire 2025-2026, Monsieur le Docteur Julien VAN GILS deviendra le coordonnateur de l'UE Génétique.

Madame le Professeur Caroline ROORYCK THAMBO sera également co-coordonnatrice.

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (29 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

8. Troisième cycle

- Demande de création de DU

Intitulé du diplôme	Responsable(s)
DU Interprétariat-médiation en situation transculturelle	Professeur Patrick MERCIE Docteur Claire MESTRE

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (29 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

➤ Demandes de modifications de DU-DIU

Intitulé du diplôme	Responsable(s)
DU Médiation en sante et pair aidance	Professeur François ALLA Docteur Stéphanie VANDENTORREN (co-responsable) Madame Muriel CONORT (co-responsable)
DIU Pelvi-périnéologie	Professeur Claude HOCKE
DIU Pratiques médicales en santé travail pour la formation des collaborateurs médecins	Professeur Isabelle BALDI
DU Prise en charge en infertilité et assistance médicale a la procréation	Professeur Claude HOCKE Docteur Lucie CHANSEL-DEBORDEAUX (co-responsable)
DU Régulation des naissances et suivi de la femme	Professeur Claude HOCKE

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (29 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

➤ Demandes de suspensions de DU-DIU

Intitulé du diplôme	Responsable(s)
DIU Onco-sexologie	Professeur Claude HOCKE
DIU Sexologie	
DU Education et conseil en santé sexuelle	

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (29 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

➤ Demande de suppression de DIU

Intitulé du diplôme	Responsable(s)
DIU OCT en ophtalmologie	Professeur Jean-François KOROBELNIK

Les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (29 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention).

9. Questions diverses

- Monsieur MERVILLE informe les étudiants que la date des EDN 2025 n'est pas encore définie.
- Concernant les stages hors DIOSEL pour la 4^{ème} année : Monsieur DEHAIL et Monsieur MERVILLE indiquent que les choix de stage réservés aux 5^{ème} année ne seront pas mis à disposition car les terrains ouverts sont assez nombreux. Il est rappelé que des terrains en secteur libéral et en cliniques privées ont déjà été ouverts en supplément pour répondre à la demande des étudiants.
- Monsieur OUATTARA aborde le sujet de la demi-garde : il est souhaité que l'étudiant de la journée puisse rester en place jusqu'à l'arrivée de l'étudiant du soir (de 16h00 à 18h30). Il est confirmé que ces gardes seront validées sous forme de garde pédagogique, par le biais de la validation d'un coupon à faire signer. Ces gardes participent à la validation du 2^{ème} cycle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 15.

Prochaine réunion : Lundi 10 Mars 2025

Bordeaux, le 3 février 2025

Pr Pierre MERVILLE

Doyen de la Faculté de Médecine